



Inclu'Pro
Formation



Qualiopi
processus certifié

Intitulé de l'action	Inclu'Pro spécifique : Certificat CléA Socle adapté
Organisme prestataire	Homme en Devenir 17, rue de Bavière 54500 VANDOEUVRE LES NANCY ☎03.83.26.32.82
Coordonnatrices	Françoise LALLEMAND/CUNY fc.hommendevenir@orange.fr 06.16.04.03.33 Mélaine LUCAS ml.hommendevenir@orange.fr 06.22.66.46.18
Référentes administratives	Anne Marie MATHIEU, tel 03 83 26 32 82 Gwenaelle BERG
Lieu de réalisation	Départements 54/88
Catégorisation	Acquisition et développement des compétences de base/prérequis pour accéder à la qualification, voire à l'emploi direct.
Public	Toute personne en situation de handicap, bénéficiaire de la RQTH, AAH, pension d'invalidité (en cours ou en demande de renouvellement)
Objectif général	A l'issue de la formation, le bénéficiaire doit valider le socle de connaissances et de compétences, qui est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences utiles à maîtriser pour favoriser l'accès à la formation professionnelle et à l'insertion professionnelle. Ces compétences et connaissances sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle.
Objectifs opérationnels	La Certification CléA, nouveau standard interprofessionnel, est une réelle opportunité pour l'entreprise comme pour ses salariés, ou les demandeurs d'emploi. Elle permet de : <ul style="list-style-type: none">• Reconnaitre officiellement les compétences notamment des plus fragilisés.• Valoriser leur expérience et leur capacité à évoluer• Garantir leur employabilité ou favoriser le maintien dans l'emploi. Objectifs : <ul style="list-style-type: none">• Unique et commun à tous les secteurs, la certification CléA Socle permet de continuer à apprendre tout au long de son parcours professionnel, pour s'adapter aux évolutions dans tous les secteurs.• Le + de cette formation, est : la prise en compte du handicap de chacun et l'individualisation de la formation s'y affèrent en s'appuyant sur un socle commun d'enseignement. Passation de l'examen : Certificat CléA Socle
Modules	SAS : Individuel: SAS (jusqu'à 20h00): entretiens individuels visant à individualiser les parcours de formation en fonction du niveau des apprenants et des besoins identifiés par rapport à leur projet professionnel.

	<p>Module 1 : La communication en français</p> <p>Module 2 : L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique</p> <p>Module 3 : L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique</p> <p>Module 4 : L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe</p> <p>Module 5 : L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel</p> <p>Module 6 : La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie</p> <p>Module 7 : La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires</p>
Effectif	12 personnes
Durée totale de l'action	<p>Entre 250 heures et 300h00 maximum</p> <p><i>NB : Le parcours du bénéficiaire à la fois INDIVIDUALISE ET COLLECTIF. Le programme est personnalisé, mais il y a aussi une dynamique de groupe à mettre en place pour favoriser le lien social.</i></p> <p><i>En résumé, on part de l'individu (d'une situation individuelle après avoir échangé ou pas en amont avec son référent prescripteur sur la situation de la personne) pour inscrire son parcours dans une temporalité déterminée par rapport aux sessions programmées.</i></p> <p><i>Nous nous positionnons également sur un volume horaire de 250H00 MINIMUM (sauf indisponibilité), la finalité étant quand même de se rapprocher au plus près des 300H00 disponibles sur chaque parcours.</i></p> <p><i>Pour un salarié qui ne serait pas en arrêt de travail mais encore en poste, nous proposons un parcours plus souple en tenant compte de ses disponibilités. <u>Nous privilégions l'accompagnement individuel, auxquels les parcours en e-learning tutorés ainsi que des essais encadrés par exemple s'ajoutent.</u></i></p>
Modalités organisationnelles	<p>Prestation modulable en fonction des besoins des personnes qui comporte des séances de regroupement alternant avec des entretiens individuels (SAS)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalités pédagogiques : présentiel + e-learning « accès à la plateforme Gérip Compétences pendant 12 mois ». Cette plateforme a été créée par des orthophonistes, des spécialistes des sciences cognitives. Elle permet d'établir un diagnostic précis des difficultés d'apprentissage et de proposer des activités adaptées à ces troubles ou difficultés (<i>illettrisme, dys, etc.</i>) • Peut être utilisée par des personnes présentant des troubles de l'attention, du langage, de la mémoire, etc. • Permet un suivi précis des évolutions des apprenants sur leur parcours. • Permet au formateur de créer ses propres parcours adaptés à son rythme de présentiel et de les partager. <p>Ergonomie de la plateforme adaptée aux différents handicaps, choix des polices, interlignages et contrastes, consignes oralisées etc</p> <p>Utilisation et recherche de logiciels adaptés notamment pour des personnes présentant des troubles cognitifs dans leur parcours de vie+ ingénierie pédagogique permanente. Travail sur les cahiers de grammaire et d'orthographe d'Agnès KETTELA fruit d'une cinquantaine d'années de pédagogie auprès d'adultes en difficulté.</p> <p>Matériels et supports de cours adaptés en permanence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clavier dys, réglage de l'ordinateur, Zoom texte, double projection • etc. <p>Plateforme numérique avec des fonctionnalités pour tous</p> <p>Optionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nos parcours de formation reposent sur une pédagogie différenciée : un

	<p>parti pris qui fait la différence pour l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 - Intégration des résultats de l'évaluation initiale dans une ingénierie pédagogique personnalisée : chacun se forme selon ses besoins • 2 - Individualisation des parcours sur la base d'un diagnostic des préférences d'apprentissage : chacun se forme selon son mode d'apprentissage • 3 - Formations présentielle centrées sur l'apprenant avec un accompagnement permanent du formateur : chacun est accompagné individuellement • 4 - Modalités de formation compatibles avec les exigences des organisations du travail en entreprise : chacun se forme selon ses contraintes opérationnelles • 5 - Dispositif pédagogique permettant aux participants de travailler sur plusieurs domaines en même temps : chacun renforce plusieurs compétences en simultané • 6 - Mises en situation opérationnelles et contextualisées, grâce aux solutions pédagogiques proposées : chacun se forme de manière concrète et facilement transposable au sein de l'entreprise.
<p>Aide de soutien à la formation</p>	<p>Tous les bénéficiaires sauf ceux percevant l'ARE ou un salaire de plus de 631 euros.</p> <p>Frais de garde accordés pour les enfants de moins 7 ans révolus sur présentation d'un justificatif</p>